



COLLINES
NORMANDES



Marais du GRAND HAZÉ

Bulletin d'information n°8 - Mars 2023

Département : Orne
Superficie : 167,8 ha.
2 communes concernées :

BELLOU-EN-HOULME
BRIOUZE

Concertation : le renouvellement du plan de gestion de l'ENS et document d'objectifs du site Natura 2000

Le marais du grand Hazé fait l'objet de **plusieurs statuts réglementaires en faveur de la biodiversité**, accompagnés de documents de gestion.

Ces documents définissent les **objectifs de gestion du site** et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Le document d'objectifs (lié au statut Natura 2000 – Région Normandie) et le plan de gestion du site (lié au statut Espace Naturel Sensible - conseil départemental de l'Orne) arrivant à échéance, **il est maintenant temps d'évaluer la gestion menée ces dernières années** pour savoir si les actions ont permis de maintenir et améliorer le bon état de conservation des espèces patrimoniales du site et de redéfinir les objectifs de gestion pour les 10 prochaines années.



© CD 61

Ce travail a été confié à un bureau d'étude indépendant et spécialisé dans ce domaine, le bureau d'études Hardy Environnement. Le travail a déjà commencé avec la phase de concertation menée auprès des acteurs du site qui sont réunis en groupe de travail thématique ou consultés individuellement sur leur vision du site. Les nouveaux documents de gestion devraient être **soumis au CoPil et validés avant la fin de l'année** et mis en œuvre **dès le printemps 2024**.

Premières images de la Loutre au marais du grand Hazé

Depuis 2018, le marais du grand Hazé fait l'objet d'un **suivi par piégeage photographique** pour évaluer la fréquentation du site par la Loutre.

Bien que sa **présence soit périodiquement connue** au marais (relevé des épreintes sur des postes de marquage), la belle des rivières ne nous avait pas encore fait l'honneur de s'arrêter devant le piège. C'est chose faite en cette fin d'année 2022, avec une **compilation de 4 passages en l'espace de deux semaines**.

Nous espérons pouvoir encore capturer de nombreuses images afin de **préciser les périodes et secteurs fréquentés par l'espèce**.





Chantiers de gestion : restauration de la tourbière tremblante avec la Fédération départementale des chasseurs de l'Orne



Le marais du grand Hazé est une zone humide composée d'une multitude d'habitats. Parmi ces habitats, **les tourbières tremblantes et de transition sont particulièrement rares** et ont une très forte valeur patrimoniale.

Ainsi, la Fédération des chasseurs, le Conseil départemental de l'Orne et le CPIE Collines normandes ont conjugué leurs efforts pour mener à bien **deux chantiers de restauration de la tourbière durant l'automne 2022**. Financé par l'**Eco-contribution** (Fédération nationale des chasseurs et Etat), ce chantier s'est inscrit dans les actions prévues au plan de gestion et document d'objectifs du marais.

Les deux chantiers ont consisté à **déboiser à l'aide de pelles mécaniques deux secteurs d'une surface totale de 5 hectares**. Ces secteurs ainsi remis en lumière vont permettre à la **flore typique des tourbières** de s'exprimer à nouveau. En rajeunissant le sol et les végétations, la concurrence pour l'espace est réduite et l'accès à la lumière plus aisé pour la flore. Ainsi, devraient réapparaître parmi tant d'autres espèces, le **Fluteau nageant** ou

encore le **Comaret des marais**. Par ailleurs, ces larges surfaces ouvertes de marais sont **très favorables aux oiseaux des zones humides**. Espérons que ces nouveaux secteurs restaurés regorgent de biodiversité dès le printemps !



Légende :

- Périmètre Marais du Grand Hazé
- Zones potentielles de déboisement
- Déboisement envisagé automne 2022
- Zones de dépose
- Accès chantier



Brève : retour sur la fréquentation du chemin du marais

En 2022, la boucle du marais, rendue possible par la liaison avec la nouvelle voie verte Briouze/Bagnoles de l'Orne, a permis à près de **7 000 personnes** de découvrir les richesses du marais du grand Hazé sur **6,5 km de chemin**.

Grâce au nouvel observatoire situé sur la voie verte, dès la fin de l'hiver, vous pourrez **observer les hérons cendrés et garde-bœufs à l'ouvrage** pour regarnir de branches leurs nids en prévision des pontes à venir.



Photo d'un aménagement du nouveau cheminement.



Contact

Johann Launay
CPIE Collines normandes
Maison de la Rivière et du Paysage
Le Moulin de Ségrie-Fontaine
61100 Athis-Val-De-Rouvre
tél : 02.33.96.69.93
mail : j.launay@cpie61.fr/
site internet : www.cpie61.fr

Bulletin conçu et édité par :

le CPIE Collines normandes

Financé par :

le Ministère de la transition Écologique et Solidaire

Crédits photographiques :

CPIE Collines normandes, sauf mention contraire. Icônes : freepik.

Rédaction : Johann Launay



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.